

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :  
2 juillet 2019

Dossier complet le :  
2 juillet 2019

N° d'enregistrement :  
2019-0143

**1. Intitulé du projet**

Construction d'un parking de 2 niveaux pour le Centre Hospitalier à CAMBRAI

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

INDIGO INFRA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Alexandre FERRERO

RCS / SIRET

6 4 2 0 2 0 8 8 7 0 0 4 1 9

Forme juridique SA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
	Construction d'un parking sur deux niveaux d'un capacité de 296 places de stationnement voiture et 36 places vélo.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le terrain du projet est situé dans l'emprise du Centre Hospitalier à Cambrai

Le projet consiste à :

- Démolir un bâtiment existant désaffecté de 600 m<sup>2</sup>, ce bâtiment est désamianté
- Créer un parc ERP de type PS en 2 niveaux :

La capacité du parking est de 296 places, dont 91 places de stationnement sur la terrasse d'une blanchisserie existante, et dont 6 places PMR et 6 places de voitures électriques. La surface de plancher totale existante avant travaux est de 48126 m<sup>2</sup>, et la surface de plancher totale après travaux sera 47584 m<sup>2</sup>, en revanche le projet prévoit en RDC la création d'une plate forme de parking à l'air libre de 2059 m<sup>2</sup>, cette plate forme couvre 93 places de parking situés au niveau -1. La blanchisserie existante est conçue pour avoir un parking sur sa terrasse, le programme de travaux ne prévoit pas des travaux à l'intérieur de la blanchisserie. Un pavillon d'accueil est prévu à l'entrée du parc, il contient le local d'accueil, un espace de stationnement pour 36 vélos et la circulation verticale principale (ascenseur + escalier), l'ensemble est couvert par une couverture végétalisée.

Le parc en silo est de type largement ventilé PSLV au sens de la réglementation incendie PS.

- Aménager un espace paysager et un parvis devant l'entrée de l'hôpital

## 4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de créer un parc de stationnement payant pour le public spécifiquement, pour répondre aux besoins du Centre Hospitalier.

Le but est de rationaliser l'ensemble du parc de stationnement du Centre Hospitalier dont l'organisation est devenue difficile, dans l'état actuel le centre hospitalier de CAMBRAI dispose de 690 places de stationnement, ce qui est insuffisant pour satisfaire ses besoins de stationnement. Suite à la réalisation du projet le nombre de places de stationnement sera augmenter à 901 places ce qui permettra à ses visiteurs de réduire la durée de recherche de place de stationnement, par conséquence l'impact du trafic de véhicules sera réduit.

Suite à l'augmentation du nombres des places, nous estimons que le stationnement sauvage pratiqué actuellement sur les espaces végétalisés sera supprimé.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le démarrage des travaux est prévu en 2020 et la durée prévisionnelle de moins de 9 mois.

Le parking réalisé sera en structure mixte acier-béton en grande partie préfabriqué et donc les nuisances et durées de chantier seront minimisées par rapport à un mode de construction traditionnel.

Les installations de chantier seront réalisés conformément à un plan qui sera validé par le SPS, elles seront mises en place durant la période de préparation et jusqu'à la fin du chantier.

S'agissant d'un ouvrage entièrement en superstructure et d'un terrain ayant déjà fait l'objet de travaux de libération de locaux abandonnés, les travaux de démolition et les terrassements seront limités.

Le chantier sera clôturé et il sera accessible depuis l'avenue de Paris et depuis la rue de Noyelles.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le niveau 0 et le niveau -1 utilisent la totalité de l'espace disponible pour le projet.

Le parc de stationnement est sécurisé et accessible au public par le biais de cartes d'abonnement ou de ticket horaire.

Il sera surveillé par du personnel durant les heures d'affluence et à distance (télé-surveillance depuis un poste d'exploitation distant) le reste du temps, et une équipe d'astreinte se rendra sur place en cas d'incident.

Les accès véhicule et vélo se feront depuis l'avenue de Paris et la rue de Noyelles.

Les accès piétons se feront depuis l'avenue de Paris et la rue de Noyelles.

Ces accès sont confortablement dimensionnés afin de permettre un accès facile à tout l'équipement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet (la construction du parc de stationnement) est soumis à permis d'aménager(Art R421-19 du Code de l'urbanisme). Une demande de permis d'aménager sera déposée.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface totale du terrain : 148 263 m <sup>2</sup> - Surface de la partie du terrain concernée par le projet : 10 047 m <sup>2</sup> - Surface de plancher totale avant travaux 48126m <sup>2</sup> , sdp du bâtiment démolie 600m <sup>2</sup> , sdp créée 58m <sup>2</sup> , surface de plancher totale après travaux 47584m <sup>2</sup> - Nombre de places de stationnement créés 296 places, niveau 0 : 177 places dont 6 PMR et 6 places électriques, niveau -1 : 119 places - Nombre de places de parking total du centre hospitalier avant travaux 690 places, nombre de places de parking totale après travaux 901 places	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

516 avenue de Paris  
59 400 CAMBRAI  
  
BX 0254 / BX0236 / BX0276 / BX0280  
BX0281 / BX0286 / BX0287 / BX0288  
BX0289 / BX0294 / BX0325 / BX0327  
BX0332 / BX0341  
BZ0263 / BZ0264  
BZ0282 / BZ0283 / BZ0284 / BZ0285  
BZ0286 / BZ0287  
CE0012 / CE0182 / CE0185 / CE0188  
CE0190 / CE0192 / CE0198 / CE0204

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Voir l'annexe 1: PPRI de la Selle

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet étant intégralement en superstructure, il n'y aura pas d'interférences avec la nappe ni en phase travaux, ni en phase d'exploitation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est posé sur le terrain naturel, l'excédent en matériaux est limité à l'excavation des fondations(voir la coupe explicative ci-jointe)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est posé sur le terrain naturel(voir la coupe explicative ci-jointe)
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle concernée est occupé par un parking en plein air et un bâtiment désaffecté, le sol de ce parking existant est en asphalte. Le projet n'entraîne pas des perturbations ni des dégradations, ni des destructions de la biodiversité existante, il est prévu un aménagement paysager d'un espace vert et d'un parvis devant l'entrée de l'hôpital et du parc
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non concerné, vérification faite sur le site <a href="http://www.natura2000.fr">http://www.natura2000.fr</a>

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est dans la zone de PPRI de la vallée de la Selle. CAMBRAI n'est pas concerné par des risques naturels d'inondation (cf. Annexe 1)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est posé sur le terrain naturel, les terrassements sont principalement limités à la réalisation des fondations Les EP sont traitées dans un séparateur à hydrocarbures. avant l'évacuation dans les réseaux publics.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est prévu dans l'emprise du Centre Hospitalier. Il traduit la volonté de réaliser un parking pour le public aujourd'hui assuré de façon désordonné et reparti à travers tout le site du Centre Hospitalier, il permettra d'éviter le stationnement sauvage, de réduire la durée de recherche de place de stationnement, donc réduction de trafic
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le Centre Hospitalier. Le parc ne comprend aucune installation technique source de bruit (le parc est un PSLV, ventilation naturelle par les façades qui ont une surface ouverte de 50%).



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas d'odeurs.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas des vibrations et n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les espaces de stationnement créés sont en partie couverts. Bien que la terrasse ne soit pas couverte, on ne diffuse pas de lumière vers l'extérieur, en dehors des zones de circulation. L'éclairage du parc est dirigé vers les planchers et il est prévu des détecteurs de présence pour adapter la luminosité aux besoins et ne pas éclairer inutilement la nuit.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc de stationnement est ventilé naturellement et n'est pas chauffé. Le bâtiment n'engendre donc aucun rejet. En phase de chantier, des mesures sont prévues pour limiter la dispersion de poussières et de fumées, et nous privilégierons la préfabrication sur la réalisation des travaux sur place.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales récupérées dans l'ouvrage seront rejetées dans le réseau d'assainissement de l'hôpital en passant par un séparateur hydrocarbure. Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement de l'hôpital
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux récupérées sur les surfaces de stationnement créés seront envoyées sur un séparateur hydrocarbures avant d'être rejetées dans le réseau existant du Centre Hospitalier.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a été étudié pour ne pas porter atteinte au site général de l'Hôpital. Il a été conçu pour une parfaite intégration dans son environnement. Il améliore la qualité de l'accès devant l'hôpital en créant un parvis paysager et un pavillon d'accueil pour le parking
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le parking est réalisé dans l'enceinte du Centre Hospitalier sur un terrain d'un parking en enclos existant et d'un bâtiment désaffecté

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Construction d'un parking en silo sur une parcelle occupé par un parking en enclos et un bâtiment désaffecté
- Création d'un parvis paysager à l'entrée de l'hôpital
- Couverture végétalisée du pavillon d'accueil
- Prise en compte du PPRI dans la conception
- Limitation des nuisances en phase chantier en privilégiant la préfabrication
- Rejets des eaux pluviales dans le réseau existant, après séparateur hydrocarbure
- Performance énergétique : ouvrage naturellement ventilé et éclairage sur détecteur de présence

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet pourrait être dispensé d'étude d'impact dans la mesure où :

- Nous construisons un parking en silo sur une terrain occupé en grande partie en parking en enclos et un bâtiment désaffecté, nous utilisons la terrasse de la blanchisserie existante en stationnement, sa fonction d'origine.
- Le projet a été étudié pour répondre aux prescriptions du PPRI
- Le projet est conçu pour une parfaite intégration dans son environnement architectural
- Le projet est situé uniquement dans l'emprise du Centre Hospitalier
- Le projet contribue à une meilleure organisation du parking du Centre Hospitalier et propose des améliorations de la qualité de l'entrée du centre hospitalier en démolissant un bâtiment désaffecté et en créant un parvis paysager à l'entrée de l'hôpital

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 1 : Attestation de l'architecte que la commune de CAMBRAI n'est pas concerné par les risques naturelles d'inondation dans le cadre de PPRI de la Selle. - Coupe explicative - Photo aérienne de l'état existant - Photo et plan du bâtiment à démolir

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

La DEFENSE

le.

02/07/2019

Signature



### INDIGO INFRA

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 192 533 360 Euros  
642 020 887 RCS Nanterre - SIRET 642 020 887 00419  
APE 5221 Z - TVA FR 21 642 020 887  
Tour Voltaire - 1 place des Degrés  
F-92800 Puteaux La Défense



PPRN approuvés et PPR modifiés

- [Le Plan d'Exposition aux Risques Inondation \(PERI\) de la Sambre](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques Inondation \(PPRI\) de la vallée de l'Ecaillon](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques naturels Inondation \(PPRI\) de la Selle](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation Lys aval](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques Inondation \(PPRI\) de la vallée de l'Helpe Majeure](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques Inondation \(PPRI\) de la vallée de l'Helpe Mineure](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation de la vallée de l'Yser](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation Wahagnies - Ostricourt](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques Inondation \(PPRI\) de la vallée de La Solre](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques Inondation \(PPRI\) de la vallée de la Marque](#)
- [Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation \(PPRI\) de l'Aunelle-Hogneau](#)

## Le Plan de Prévention des Risques naturels Inondation (PPRI) de la Selle

Mise à jour le 28/08/2017



Le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de la vallée de la Selle et de ses affluents traite du risque d'inondation par débordement de cours d'eau.

Il concerne les communes suivantes :

Bazuel, Briastre, Haussy, Honnechy, Le Cateau-Cambrésis, Montay, Montrecourt, Neuville, Ors, Pommereuil, Saint-Bénin, Saint-Python, Saint-Souplet, Saulzoir, Solesmes, Viesly (arrondissement de Cambrai), Denain, Douchy-les-Mines, Haspres, Lourches, Noyelles-sur-Selle (arrondissement de Valenciennes), Forest-en-Cambrésis (arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe).

> arrêté préfectoral de prescription du 11 août 2014 - format : PDF   - 0,28 Mb

> Décision de l'autorité environnementale - format : PDF   - 0,64 Mb

Le PPRI de la vallée de la Selle et de ses affluents a été élaboré en étroite collaboration avec les communes concernées.

Après enquête publique, il a été approuvé par arrêté préfectoral le 16 juin 2017.

> arrêté d'ouverture d'enquête publique - format : PDF   - 0,22 Mb

> rapport de la commission d'enquête publique - format : PDF   - 5,11 Mb

> conclusions et avis de la commission d'enquête publique - format : PDF   - 1,67 Mb

> arrêté d'approbation - format : PDF   - 1,36 Mb

> Plaquette d'information du public - format : PDF   - 46,88 Mb

Le PPRI de la vallée de la Selle approuvé constitue une servitude d'utilité publique, opposable à tous (particuliers, entreprises, collectivités, État...). A ce titre, il doit être annexé au Plan Local d'Urbanisme et à la carte communale, conformément respectivement aux L.153-60 et R.151-51 et aux articles L.161 et R.161-8 du code de l'urbanisme.

Le non respect des prescriptions du PPR constitue une infraction au code de l'urbanisme, infraction qui relève de l'article L.480-4. De plus, ce non respect peut être sanctionné sur la plan assurantiel.

Une version en format papier est disponible dans chacune des mairies des communes concernées, au siège de la communauté de communes du pays du Solesmois, de la communauté de communes du pays du Caudrésis-Catésis, de la communauté de communes du pays de Mormal, de la communauté d'agglomération de la porte du Hainaut, du syndicat mixte du pays du Cambrésis, du syndicat mixte pour le SCOT de Sambre-Avesnois, du syndicat intercommunal de mobilité et d'organisation urbaine du Valenciennois, en sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe, sous-préfecture de Cambrai, sous-préfecture de Valenciennes et à la direction départementale des territoires et de la mer Nord, Délégations territoriales de l'Avesnois, du Douaisis et du Cambrésis et du Valenciennois.

Pour consulter le dossier du PPRI approuvé, cliquer sur les liens ci-dessous :

[La cartographie du PPRI](#)

### Les Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) approuvées sont en ligne

Pour consulter les SLGRI et les plaquettes de communication, cliquer sur les liens ci-dessous :

[La SLGRI de la Marque et de la Deûle](#)

[La SLGRI de la Sambre](#)

[La SLGRI de la Scarpe-aval](#)

[La SLGRI de l'Escaut et de la Sensée](#)

### Risques Cavités : nouveau guide à l'usage des collectivités

Pour télécharger le guide, cliquer sur le lien ci-dessous :

> La gestion du risque cavités souterraines - format : PDF   - 4,71 Mb

[Pour consulter la rubrique risques Cavités, cliquer ici](#)

ATTESTATION  
ARCHITECTE

**BERTRAND COLDEFY**  
Architecte DESA Urbaniste DIUP  
16, rue Gambetta 59400 CAMBRAI  
Mobile + 33 6 16 13 63 51

CAMBRAI N'EST  
PAS CONCERNÉ  
PAR DES RISQUES  
NATURELS INONDATION



Bâtiment  
à démolir

ARCHITECTE :  
**BERTRAND COLDEFY**

16 rue Gambetta  
59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**INDIGO INFRA**

1 place des Degrés  
Tour Voltaire  
92919 LA DEFENSE CEDEX

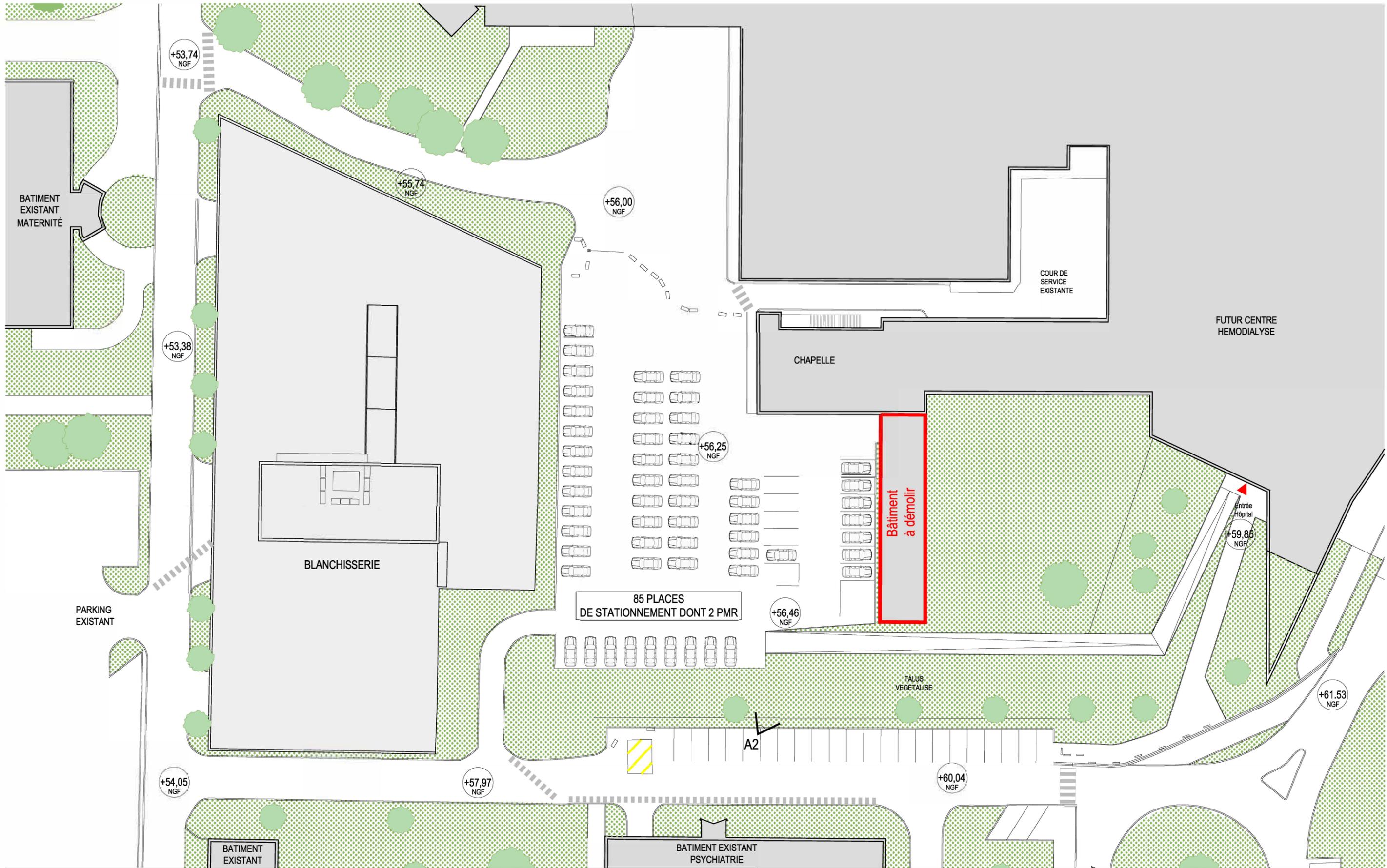
DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE	07 / 2019
PHASE	Dossier Cas par cas
N° AFFAIRE	18-70
ECHELLE	
M.O.	INDIGO INFRA

PHOTOGRAPHIE DU BATIMENTS A DEMOLIR

Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai

**ANNEXE**



ARCHITECTE :  
**BERTRAND COLDEFY**

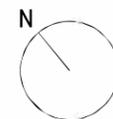
16 rue Gambetta  
59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**INDIGO INFRA**

1 place des Degrés  
Tour Voltaire  
92919 LA DEFENSE CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE	07 / 2019
PHASE	Dossier Cas par cas
N° AFFAIRE	18-70
ECHELLE	1/500
M.O.	INDIGO INFRA



**PLAN DE MASSE DEMOLITIONS**  
Parking, Centre Hospitalier Cambrai 516  
Avenue de Paris, 59400 Cambrai

**ANNEXE**



Superficie du terrain  
à aménager : 10 047 m<sup>2</sup>

ARCHITECTE :  
**BERTRAND COLDEFY**

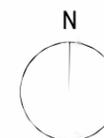
16 rue Gambetta  
59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**INDIGO INFRA**

1 place des Degrés  
Tour Voltaire  
92919 LA DEFENSE CEDEX

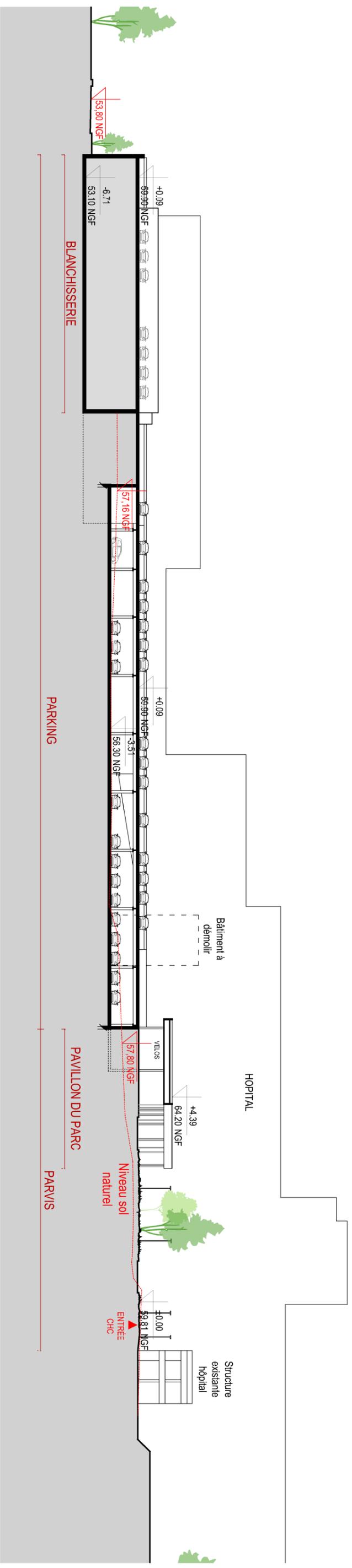
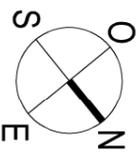
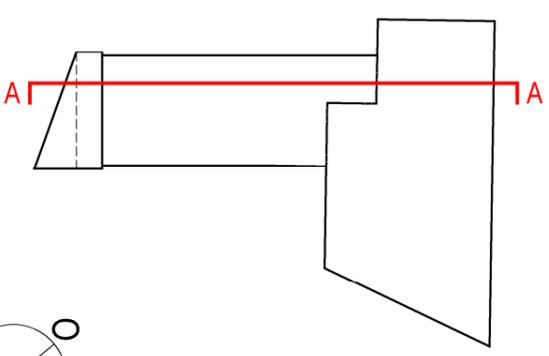
DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE	07 / 2019
PHASE	Dossier Cas par cas
N° AFFAIRE	18-70
ECHELLE	SO
M.O.	INDIGO INFRA



**VUE AERIENNE**  
Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai

**ANNEXE**



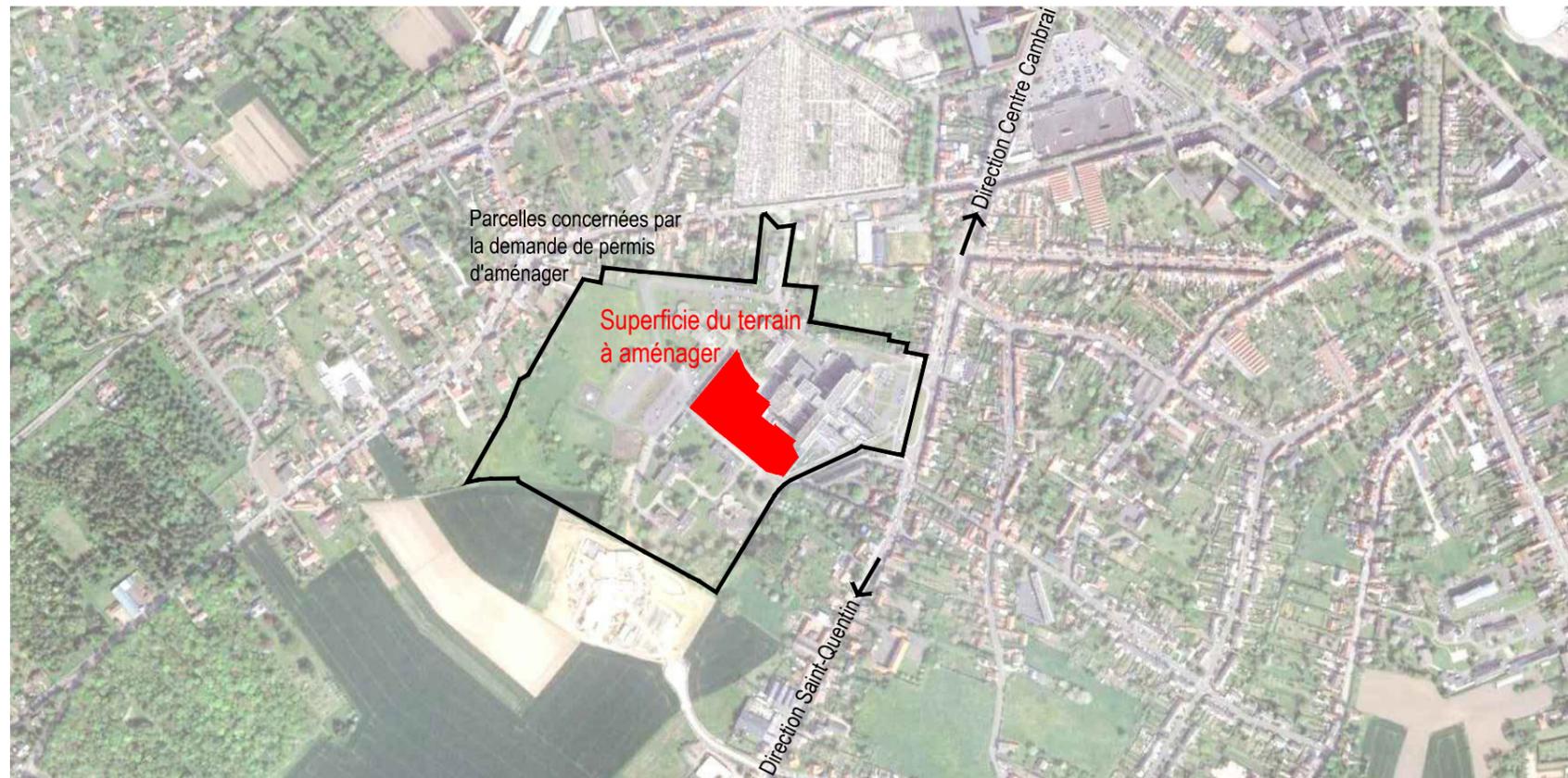
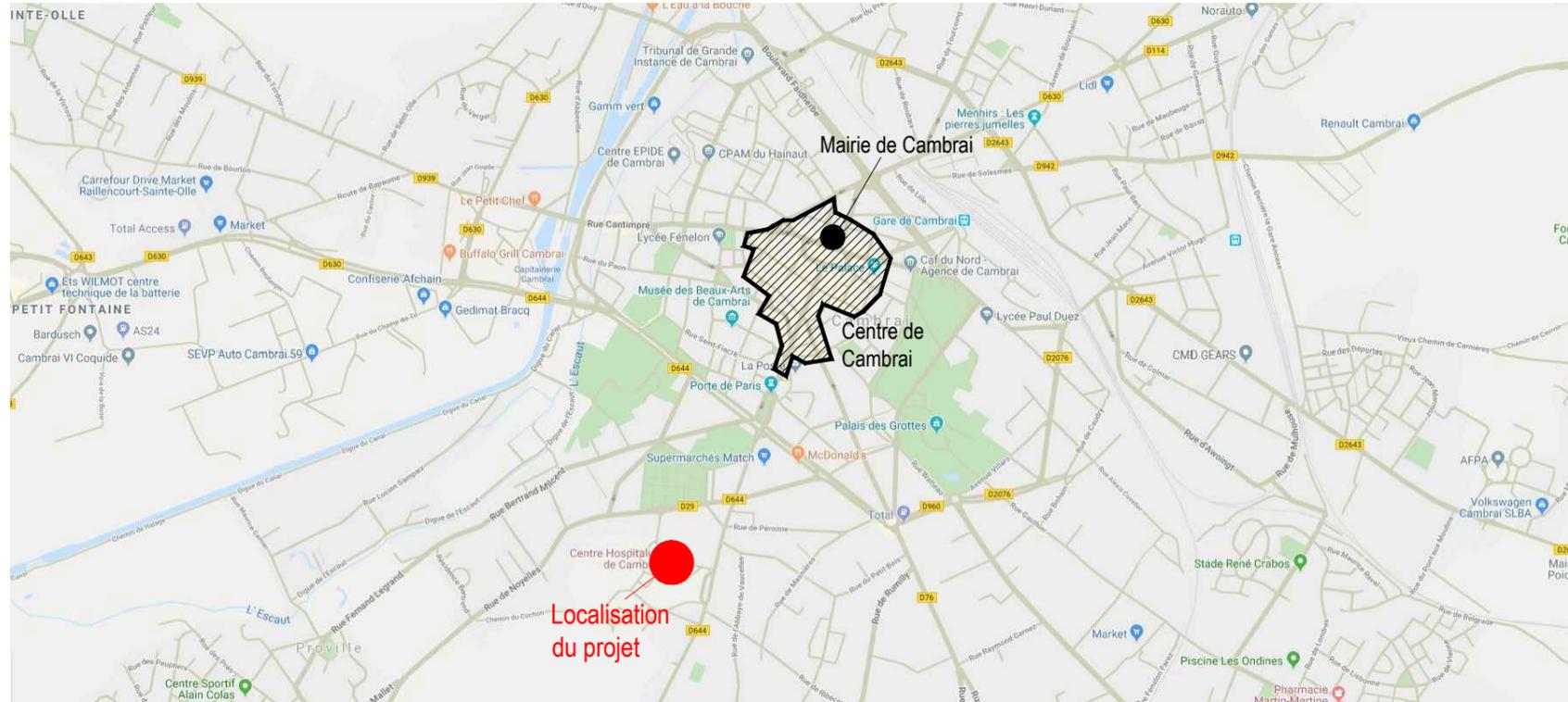
ARCHITECTE :  
**Bertand Coldéfy**  
**Architecte**  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

MAÎTRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire - 1<sup>er</sup> étage des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE	PHASE	Permis d'aménager
06 / 2019	N° AFFAIRE	
	ECHELLE	1 : 500
	M.O.	INDIGO

**Coupe explicative**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai

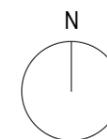


ARCHITECTE :  
**Bertand Coldefy**  
 Architecte  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

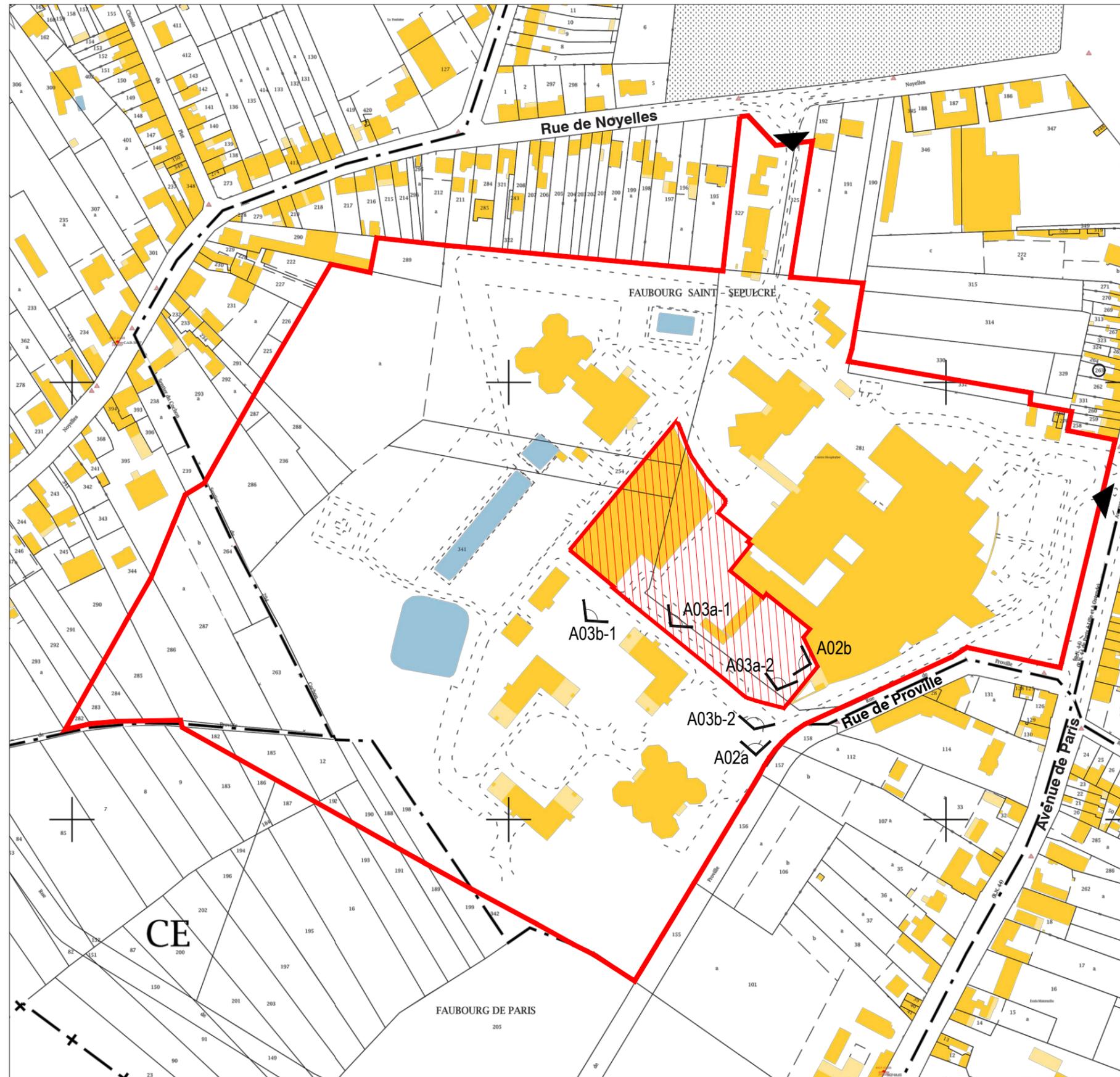
MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire - 1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE : 06 / 2019  
 PHASE : Permis d'aménager  
 N° AFFAIRE : -  
 ECHELLE : -  
 M.O. : INDIGO



**Plan de situation**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai



 Superficie du terrain à aménager : 10 047 m<sup>2</sup>

 Parcelles concernées par la demande de permis d'aménager : 148 263 m<sup>2</sup>

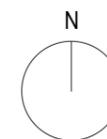
 Entrées sur les Parcelles concernées par la demande de permis d'aménager

ARCHITECTE :  
**Bertand Coldefy**  
 Architecte  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

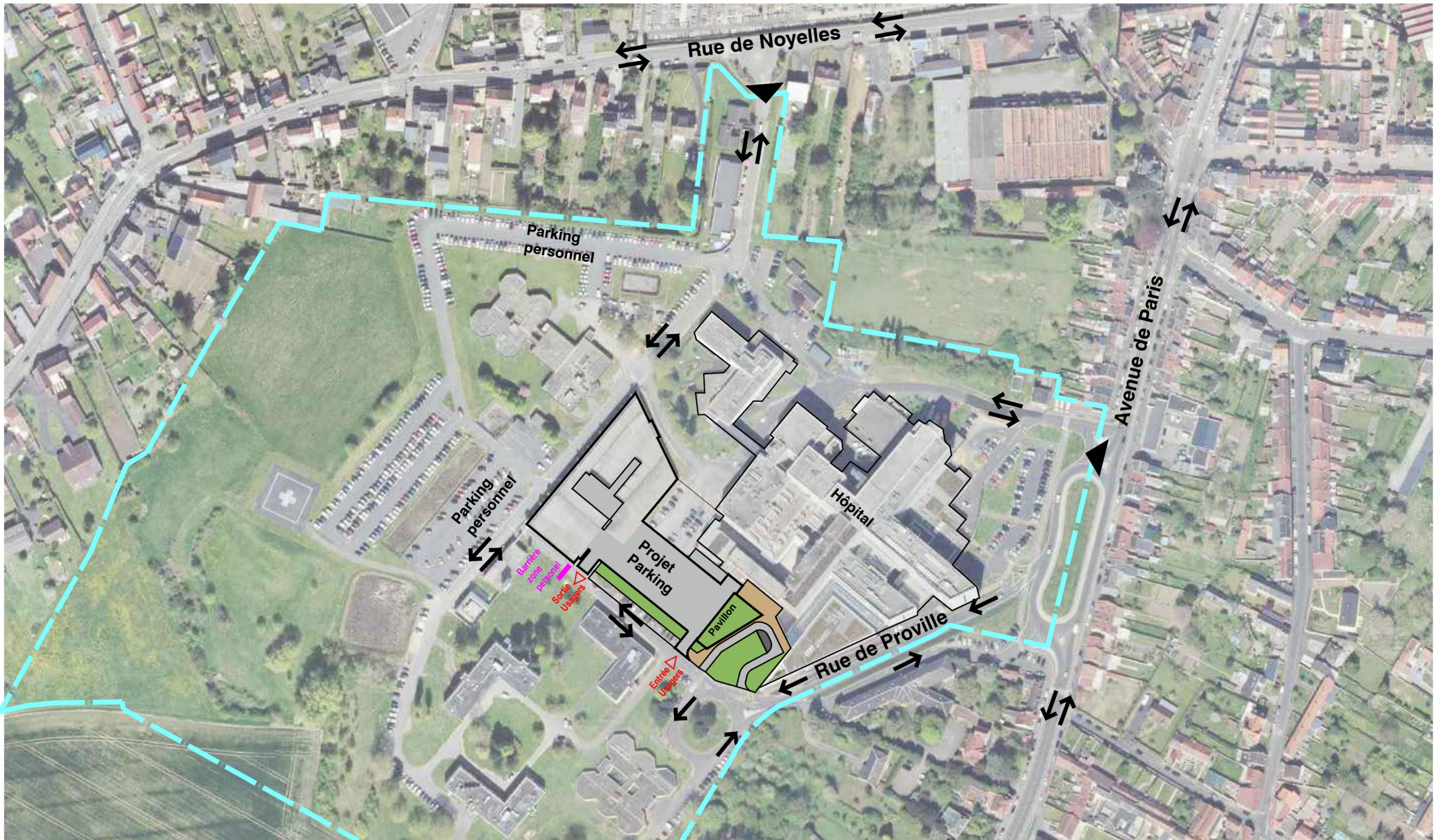
MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire - 1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE : 06 / 2019  
 PHASE : Permis d'aménager  
 N° AFFAIRE :  
 ECHELLE : 1 : 2500  
 M.O. : INDIGO



**Plan de cadastre**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai



 Superficie du terrain à aménager

 Parcelles concernées par la demande de permis d'aménager

 Entrées sur les Parcelles concernées par la demande de permis d'aménager

 Accès / Sortie Véhicules

ARCHITECTE :  
**Bertand Coldefy**  
 Architecte  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire - 1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE : 06 / 2019  
 PHASE : Permis d'aménager  
 N° AFFAIRE : -  
 ECHELLE : -  
 M.O. : INDIGO

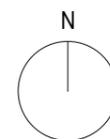
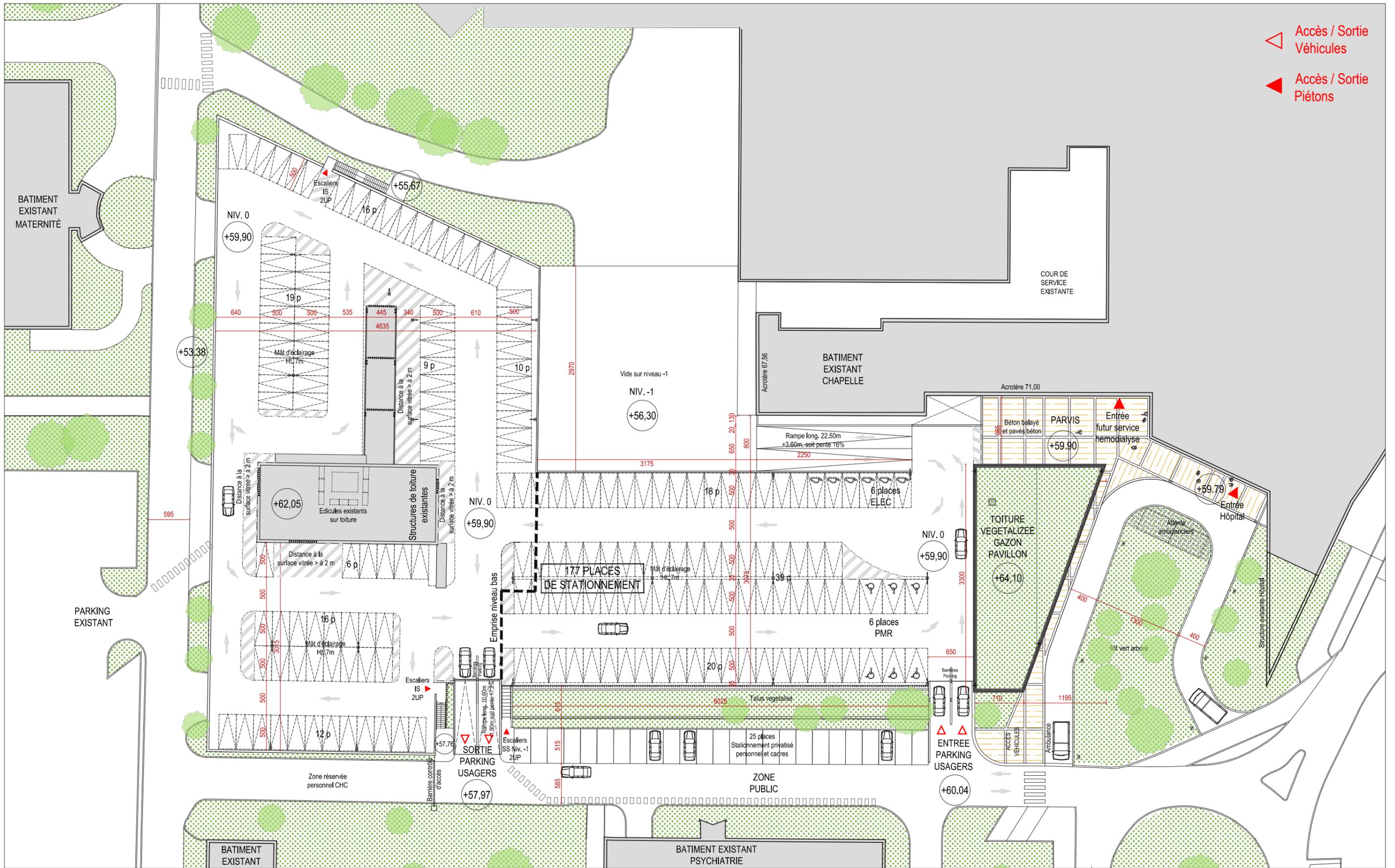


Image aeriennne  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai



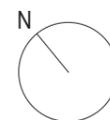
- △ Accès / Sortie Véhicules
- ▲ Accès / Sortie Piétons

ARCHITECTE :  
**Bertand Coldefy**  
 Architecte  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

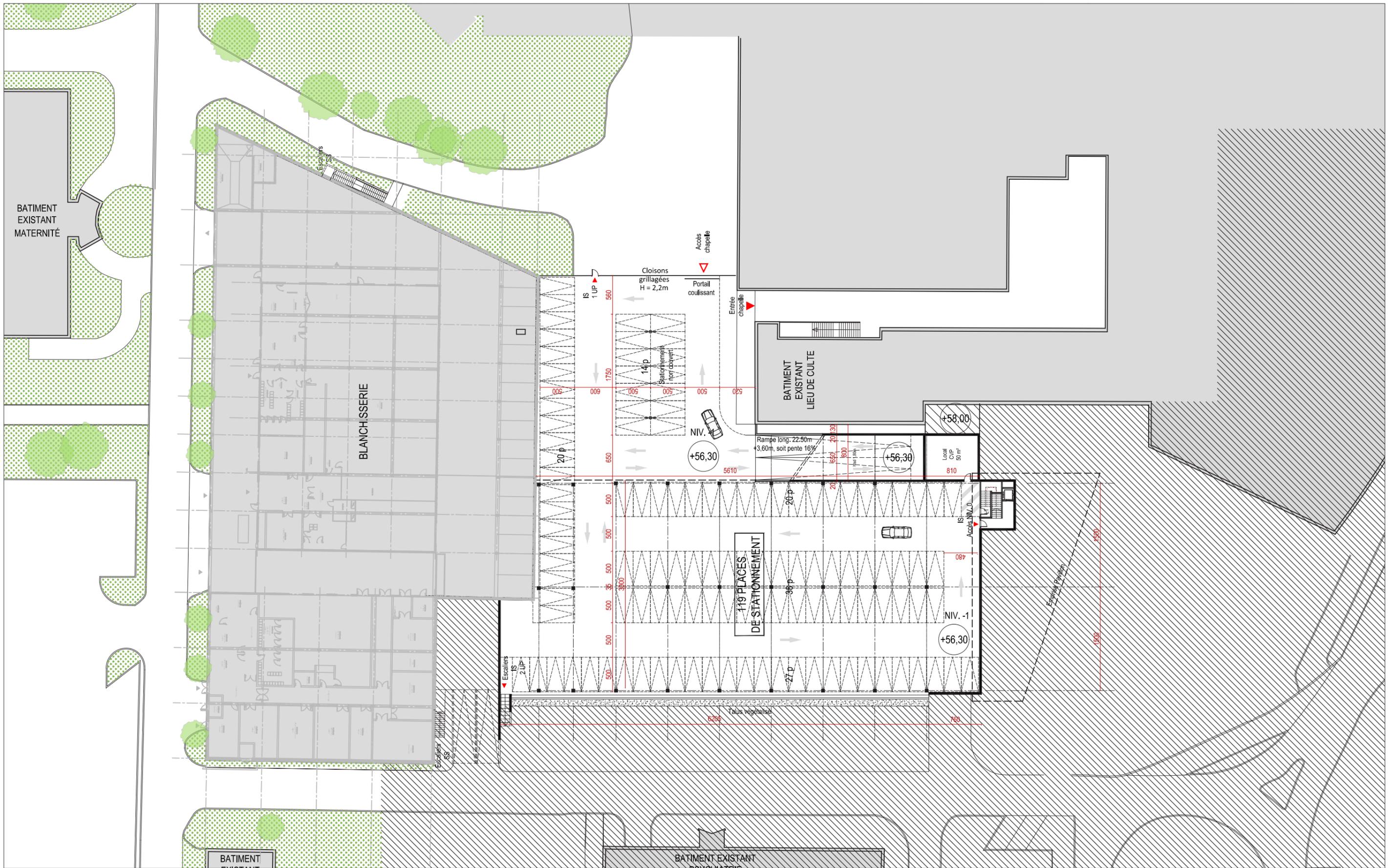
MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire - 1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE 06 / 2019  
 PHASE Permis d'aménager  
 N° AFFAIRE  
 ECHELLE 1 : 500  
 M.O. INDIGO



**Plan de masse /  
 Elévation Toiture**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai

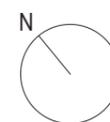


ARCHITECTE :  
**Bertand Coldefy**  
 Architecte  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire -1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE **08 / 2019**  
 PHASE Permis d'aménager  
 N° AFFAIRE  
 ECHELLE 1 : 500  
 M.O. INDIGO



**PLAN SS**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai



ARCHITECTE :  
**Bertrand Coldefy**  
 Architecte  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire - 1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE	06 / 2019
PHASE	Permis d'aménager
N° AFFAIRE	-
ECHELLE	-
M.O.	INDIGO

**Vue aérienne**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai

**6**  
**A02a**



ARCHITECTE :  
**Bertand Coldefy**  
**Architecte**  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire - 1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE	06 / 2019
PHASE	Permis d'aménager
N° AFFAIRE	-
EHELLE	-
M.O.	INDIGO

**Vue piétonne**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai

**7**  
**A02b**



A03a-1



A03a-2

ARCHITECTE :  
**Bertand Coldefy**  
**Architecte**  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire -1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE	06 / 2019
PHASE	Permis d'aménager
N° AFFAIRE	-
ECHELLE	-
M.O.	INDIGO

**Photographie lointain**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai



A03b-1



A03b-2

ARCHITECTE :  
**Bertand Coldefy**  
**Architecte**  
 16 rue Gambetta  
 59000 Cambrai

MAITRE D'OUVRAGE :  
**Indigo**  
 Tour Voltaire - 1 place des Degrés  
 TSA 43214  
 92919 La Défense CEDEX

DATE	IND.	MODIFICATIONS

DATE	06 / 2019
PHASE	Permis d'aménager
N° AFFAIRE	-
ECHELLE	-
M.O.	INDIGO

**Photographie lointain**  
 Parking, Centre Hospitalier Cambrai  
 516 Avenue de Paris, 59400 Cambrai